

CALENDRIER ÉLECTORAL POUR L'ÉLECTION AU COMITÉ CENTRAL

[version abrégée conforme au calendrier adopté par le Bureau politique le lundi 18 septembre 2017]

Lundi 18 septembre 2017

Annonce par courrier aux Secrétaires départementaux, par voie de presse et sur internet des conditions de dépôt des candidatures au Comité central (modèles de déclaration de candidature, notice rappelant les conditions d'éligibilité et précisant où déposer les candidatures et dans quels délais).

Samedi 21 octobre 2017

Date limite de réception par le Secrétaire Général des déclarations de candidature au Comité central.

Mardi 24 octobre 2017

Après les vérifications d'usage, validation de la liste des candidats au Comité central.

Lundi 25 décembre 2017

Envoi à tous les adhérents (présentant au maximum un an de retard) :

- d'une convocation officielle à l'Assemblée générale ordinaire (élection du Président et du Comité Central, etc.) ;
- des instruments nécessaires au vote par correspondance : un bulletin de vote pour l'élection du Président, un pour l'élection des membres du Comité central, une enveloppe de retour T pré-affranchie et une enveloppe confidentielle.

Figurent aussi dans l'envoi un cahier comportant les indications pratiques pour l'inscription au Congrès, le rappel des modalités de vote, la présentation des candidats au Comité central et une profession de foi de chacun des candidats à la présidence.

Vendredi 2 février 2018

Date limite de réception des adhésions et réadhésions pour pouvoir voter à l'élection du Président et à l'élection du Comité central.

Vendredi 9 février 2018

Validation de la liste électorale (adhérents à jour de cotisation et ayant 16 ans révolus au jour du Congrès) en présence d'un huissier de justice et du Secrétaire Général. Date limite d'envoi des convocations et des documents électoraux aux personnes ayant adhéré entre le 17 janvier et le 2 février 2018.

Jeudi 8 mars 2018

Date limite de relève par l'huissier de justice de la boîte postale où sont adressés les votes par correspondance. **Il est vivement conseillé aux votants de poster leur enveloppe T au plus tard le 1^{er} mars 2018.** Vérification par l'huissier de justice des codes barre inscrits sur les enveloppes pour s'assurer qu'ils sont bien ceux de votants appartenant au corps électoral.

Vendredi 9 mars 2018

Dépouillement du scrutin par l'huissier de justice en présence du Secrétaire Général.

Dimanche 11 mars 2018

Proclamation des résultats à l'élection du Comité central lors du congrès de Lille. Présentation au Comité central par le Président du nouveau Bureau politique pour approbation. Discours du nouveau Président.